

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - CTE de COMMUNES JURA NORD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24390056000034

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DOLE

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET C.C.J.N. M14 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	42
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	45
A5 - Etalement des provisions	46
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	61
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	62
C3.2 - Liste des établissements publics créés	63
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	64
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	65

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	66
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 39581	CTE de COMMUNES JURA NORD BUDGET C.C.J.N. M14	BP (projet de budget) 2023
----------------------------	--	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	11 895
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	295
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 448 470,00	0,00	200,86	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	664,66	375,00
2	Produit des impositions directes/population	228,21	212,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	700,22	443,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	126,32	106,00
5	Encours de dette/population	0,00	236,00
6	DGF/population	51,30	44,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,89 %	40,10 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,26 %	90,80 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18,04 %	24,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	53,30 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 566 909,78	8 360 814,93
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 206 094,85
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 566 909,78	9 566 909,78

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 515 533,06	2 537 845,75
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	293 686,01	84 537,44
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 186 835,88
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 809 219,07	2 809 219,07

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 376 128,85	12 376 128,85
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 819 556,00	0,00	1 849 259,00	0,00	1 849 259,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 527 961,00	0,00	4 892 866,00	0,00	4 892 866,00
014	Atténuations de produits	399 869,00	0,00	264 862,00	0,00	264 862,00
65	Autres charges de gestion courante	751 071,00	0,00	842 279,79	0,00	842 279,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 498 457,00	0,00	7 849 266,79	0,00	7 849 266,79
66	Charges financières	70 677,00	0,00	59 380,00	0,00	59 380,00
67	Charges exceptionnelles	8 200,00	0,00	20 540,00	0,00	20 540,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 079,44		6 995,93	0,00	6 995,93
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 581 413,44	0,00	7 936 182,72	0,00	7 936 182,72
023	Virement à la section d'investissement (5)	893 054,71		1 386 648,06	0,00	1 386 648,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	225 540,00		244 079,00	0,00	244 079,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 118 594,71		1 630 727,06	0,00	1 630 727,06
TOTAL		8 700 008,15	0,00	9 566 909,78	0,00	9 566 909,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 566 909,78
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	118 100,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 274 220,00	0,00	1 364 140,00	0,00	1 364 140,00
73	Impôts et taxes	4 479 333,00	0,00	5 099 198,93	0,00	5 099 198,93
74	Dotations et participations	1 669 019,00	0,00	1 698 584,00	0,00	1 698 584,00
75	Autres produits de gestion courante	25 830,00	0,00	27 200,00	0,00	27 200,00
Total des recettes de gestion courante		7 566 502,00	0,00	8 329 122,93	0,00	8 329 122,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	27 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 593 702,00	0,00	8 329 122,93	0,00	8 329 122,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	31 693,00		31 692,00	0,00	31 692,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		31 693,00		31 692,00	0,00	31 692,00
TOTAL		7 625 395,00	0,00	8 360 814,93	0,00	8 360 814,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 206 094,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 566 909,78
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 599 035,06
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	292 940,68	108 068,91	142 228,00	0,00	250 296,91
204	Subventions d'équipement versées	86 497,33	29 250,00	170 300,00	0,00	199 550,00
21	Immobilisations corporelles	417 899,70	34 960,64	516 001,50	0,00	550 962,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	154 386,00	71 059,46	369 670,00	0,00	440 729,46
	Total des opérations d'équipement	494 928,86	8 618,00	229 660,00	0,00	238 278,00
	Total des dépenses d'équipement	1 446 652,57	251 957,01	1 427 859,50	0,00	1 679 816,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	96 678,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	861 712,00	300,00	360 704,00	0,00	361 004,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00		30 277,56	0,00	30 277,56
	Total des dépenses financières	965 390,00	300,00	475 981,56	0,00	476 281,56
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	41 429,00	41 429,00	0,00	0,00	41 429,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 453 471,57	293 686,01	1 903 841,06	0,00	2 197 527,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	31 693,00		31 692,00	0,00	31 692,00
041	Opérations patrimoniales (4)	580 000,00		580 000,00	0,00	580 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	611 693,00		611 692,00	0,00	611 692,00
	TOTAL	3 065 164,57	293 686,01	2 515 533,06	0,00	2 809 219,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 809 219,07
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	952 180,85	43 108,44	40 860,00	0,00	83 968,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 052 180,85	43 108,44	140 860,00	0,00	183 968,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	269 945,46	0,00	162 846,00	0,00	162 846,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	22 312,69	0,00	22 312,69
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00	0,00	600,00	0,00	600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
	Total des recettes financières	270 245,46	0,00	186 258,69	0,00	186 258,69
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	41 429,00	41 429,00	0,00	0,00	41 429,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 363 855,31	84 537,44	327 118,69	0,00	411 656,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	893 054,71		1 386 648,06	0,00	1 386 648,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	225 540,00		244 079,00	0,00	244 079,00
041	Opérations patrimoniales (4)	580 000,00		580 000,00	0,00	580 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 698 594,71		2 210 727,06	0,00	2 210 727,06
TOTAL		3 062 450,02	84 537,44	2 537 845,75	0,00	2 622 383,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	186 835,88
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 809 219,07
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 599 035,06

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 849 259,00		1 849 259,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 892 866,00		4 892 866,00
014	Atténuations de produits	264 862,00		264 862,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	842 279,79		842 279,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	59 380,00	0,00	59 380,00
67	Charges exceptionnelles	20 540,00	0,00	20 540,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	244 079,00	244 079,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	6 995,93		6 995,93
023	Virement à la section d'investissement		1 386 648,06	1 386 648,06
Dépenses de fonctionnement – Total		7 936 182,72	1 630 727,06	9 566 909,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 566 909,78
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	80 000,00	1 692,00	81 692,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	361 004,00	0,00	361 004,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	238 278,00		238 278,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	250 296,91	0,00	250 296,91
204	Subventions d'équipement versées	199 550,00	0,00	199 550,00
21	Immobilisations corporelles (6)	550 962,14	0,00	550 962,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	440 729,46	610 000,00	1 050 729,46
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	41 429,00	0,00	41 429,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 277,56		30 277,56
Dépenses d'investissement – Total		2 197 527,07	611 692,00	2 809 219,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 809 219,07
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	140 000,00		140 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 364 140,00		1 364 140,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	5 099 198,93		5 099 198,93
74	Dotations et participations	1 698 584,00		1 698 584,00
75	Autres produits de gestion courante	27 200,00	0,00	27 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 692,00	1 692,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 329 122,93	31 692,00	8 360 814,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 206 094,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 566 909,78
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	162 846,00	0,00	162 846,00
13	Subventions d'investissement	83 968,44	0,00	83 968,44
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	600,00	0,00	600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	580 000,00	680 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		244 079,00	244 079,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	41 429,00	0,00	41 429,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 386 648,06	1 386 648,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		500,00
Recettes d'investissement – Total		389 343,44	2 210 727,06	2 600 070,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	186 835,88
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	22 312,69
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 809 219,07
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 819 556,00	1 849 259,00	0,00
60611	Eau et assainissement	23 500,00	17 550,00	0,00
60612	Energie - Electricité	82 400,00	110 700,00	0,00
60621	Combustibles	106 000,00	94 800,00	0,00
60622	Carburants	15 250,00	17 700,00	0,00
60623	Alimentation	19 340,00	20 000,00	0,00
60624	Produits de traitement	4 075,00	4 140,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 917,00	4 050,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	43 700,00	40 000,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 794,00	14 690,00	0,00
60636	Vêtements de travail	8 390,00	6 900,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 350,00	12 280,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 000,00	5 000,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	66 168,00	65 199,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	72 920,00	67 440,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	593 600,00	633 170,00	0,00
6132	Locations immobilières	15 400,00	38 450,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 630,00	34 000,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 200,00	1 200,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 700,00	41 980,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	1 800,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	21 100,00	16 360,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 600,00	20 000,00	0,00
6156	Maintenance	102 820,00	83 840,00	0,00
6161	Multirisques	14 200,00	31 680,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	13 100,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	13 157,00	13 470,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	46 500,00	44 030,00	0,00
6188	Autres frais divers	104 827,00	53 200,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	20 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 800,00	3 400,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 270,00	31 100,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 550,00	3 010,00	0,00
6237	Publications	3 500,00	3 200,00	0,00
6238	Divers	3 700,00	410,00	0,00
6247	Transports collectifs	31 100,00	38 230,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	7 235,00	6 370,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 190,00	8 220,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	46 210,00	55 290,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 620,00	3 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 393,00	18 030,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	9 200,00	9 820,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	132 700,00	122 250,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	21 400,00	19 300,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 350,00	15 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	800,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 527 961,00	4 892 866,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	120 000,00	126 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 060,00	13 810,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 530,00	50 780,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 510,00	8 280,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 808 080,00	1 781 060,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	43 670,00	44 540,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	191 551,00	193 740,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	885 370,00	1 154 510,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 300,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	17 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	579 540,00	614 570,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	519 490,00	585 710,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	34 300,00	45 100,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	200 000,00	215 500,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	35 610,00	35 816,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 200,00	20 200,00	0,00
6488	Autres charges	750,00	3 250,00	0,00
014	Atténuations de produits	399 869,00	264 862,00	0,00
7391178	Autres restitut* dégrèvt contrib. direct	157 000,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	21 993,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
739211	Attributions de compensation	74 969,00	74 969,00	0,00
739221	FNGIR	167 900,00	167 900,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	751 071,00	842 279,79	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	8 100,00	7 300,00	0,00
6518	Autres	1 700,00	650,00	0,00
6531	Indemnités	91 000,00	92 400,00	0,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 500,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	21 600,00	16 200,00	0,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	800,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	293 000,00	434 200,00	0,00
65548	Autres contributions	52 038,00	58 349,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	11 500,00	6 000,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	1 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	63 800,00	55 500,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	6 900,00	0,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	500,00	1 000,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	7 400,00	3 700,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	177 333,00	159 180,79	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 498 457,00	7 849 266,79	0,00
66	Charges financières (b)	70 677,00	59 380,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 585,00	58 425,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 958,00	-1 545,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	2 500,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	50,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 200,00	20 540,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	500,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 000,00	1 000,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 700,00	19 040,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 079,44	6 995,93	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 581 413,44	7 936 182,72	0,00
023	Virement à la section d'investissement	893 054,71	1 386 648,06	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	225 540,00	244 079,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	225 540,00	244 079,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 118 594,71	1 630 727,06	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 118 594,71	1 630 727,06	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 700 008,15	9 566 909,78	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 566 909,78
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	7 055,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 600,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 545,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	118 100,00	140 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	118 100,00	140 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 274 220,00	1 364 140,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	6 000,00	6 000,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	63 000,00	67 500,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	99 400,00	120 500,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	629 300,00	804 000,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	120 320,00	119 840,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	70 000,00	70 000,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	10 000,00	10 000,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	85 000,00	85 800,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	190 200,00	80 500,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 479 333,00	5 099 198,93	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 895 734,00	2 393 527,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	192 093,00	214 399,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	19 871,00	21 407,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	68 496,00	85 246,00	0,00
73211	Attribution de compensation	584 434,00	584 434,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	240 000,00	240 000,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	101 372,00	112 504,93	0,00
7382	Fraction de TVA	1 377 333,00	1 447 681,00	0,00
74	Dotations et participations	1 669 019,00	1 698 584,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	426 151,00	427 689,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	183 561,00	182 495,00	0,00
744	FCTVA	6 676,00	6 870,00	0,00
7461	DGD	9 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	80 460,00	123 700,00	0,00
7473	Participat° Départements	2 000,00	2 800,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	59 000,00	66 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	763 700,00	747 000,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	12 000,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	107 064,00	118 561,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	19 407,00	23 469,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 830,00	27 200,00	0,00
752	Revenus des immeubles	25 830,00	27 200,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 566 502,00	8 329 122,93	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	27 200,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	27 200,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 593 702,00	8 329 122,93	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	31 693,00	31 692,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 693,00	1 692,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		31 693,00	31 692,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 625 395,00	8 360 814,93	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 206 094,85
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 566 909,78
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	292 940,68	142 228,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	124 199,03	2 000,00	0,00
2031	Frais d'études	138 375,65	104 228,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	30 366,00	36 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	86 497,33	170 300,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	17 750,00	130 000,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 290,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	8 207,33	6 800,00	0,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	23 250,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 000,00	23 500,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	32 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	417 899,70	516 001,50	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	291 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	13 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	29 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	142 559,42	28 500,00	0,00
2184	Mobilier	59 217,27	16 850,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	163 123,01	150 651,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	154 386,00	369 670,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	300,00	0,00
2313	Constructions	154 386,00	363 470,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	5 900,00	0,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	164 264,43	100 000,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	6 164,00	30 000,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	0,00	600,00	0,00
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	13 858,63	0,00	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	2 161,13	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	734,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	286 470,00	50 000,00	0,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	21 276,67	49 060,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 446 652,57	1 427 859,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	96 678,00	80 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	80 000,00	80 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	16 678,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	861 712,00	360 704,00	0,00
1641	Emprunts en euros	855 452,00	353 544,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00	1 200,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	5 960,00	5 960,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	5 000,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	5 000,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00	30 277,56	0,00
Total des dépenses financières		965 390,00	475 981,56	0,00
458106	Etude thermique CEE TEPCV (6)	41 429,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		41 429,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 453 471,57	1 903 841,06	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	31 693,00	31 692,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 693,00	1 692,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 693,00	1 692,00	0,00
	Charges transférées (9)	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00	30 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	580 000,00	580 000,00	0,00
2313	Constructions	580 000,00	580 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		611 693,00	611 692,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 065 164,57	2 515 533,06	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				293 686,01
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 809 219,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	952 180,85	40 860,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	35 888,44	29 360,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	679 712,41	7 500,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	206 580,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	30 000,00	4 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	100 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 052 180,85	140 860,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	269 945,46	185 158,69	0,00
10222	FCTVA	269 945,46	162 846,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	22 312,69	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00	600,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500,00	0,00
Total des recettes financières		270 245,46	186 258,69	0,00
458206	Etude thermique CEE TEPCV (5)	41 429,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		41 429,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 363 855,31	327 118,69	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	893 054,71	1 386 648,06	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	225 540,00	244 079,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	1 659,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 535,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	7 130,00	8 313,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 608,00	257,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	277,00	275,00	0,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	378,00	1 017,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	23 152,00	23 990,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 000,00	4 000,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 521,00	835,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	548,00	546,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	145,00	145,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	190,00	189,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	283,00	283,00	0,00
28152	Installations de voirie	267,00	436,00	0,00
281571	Matériel roulant	480,00	480,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	46,00	46,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	746,00	440,00	0,00
28182	Matériel de transport	29 461,00	27 818,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	59 926,00	77 517,00	0,00
28184	Mobilier	34 207,00	29 737,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	58 640,00	66 096,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 118 594,71	1 630 727,06	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	580 000,00	580 000,00	0,00
2031	Frais d'études	220 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	350 000,00	580 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 698 594,71	2 210 727,06	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 062 450,02	2 537 845,75	0,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		84 537,44
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		186 835,88
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 809 219,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1)
LIBELLE : POLE JEUNESSE GENDREY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 573 728,65	a 0,00	100 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 637,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 095,76	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 969,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	100 969,72	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 470 121,17	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 121,17	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 457 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 29 360,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 360,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	29 360,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 640,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : POLE JEUNESSE VALLEE OGNON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 328,00	a 1 164,00	30 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 328,00	1 164,00	30 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 328,00	1 164,00	30 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-31 164,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : Espace danse

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 017 167,30	a 0,00	600,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 929,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	98 736,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 193,27	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	609,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	609,96	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	915 627,45	0,00	600,00	0,00	0,00
2313	Constructions	886 156,11	0,00	600,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	29 471,34	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-600,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)
LIBELLE : GARE RANCHOT 1ER ETAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 925,44	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 573,74	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	12 573,74	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 351,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	40 351,70	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : Gymnase restructuration

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 992 906,62	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	43 613,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 425,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 171,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 171,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 911 121,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 876 998,98	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	34 122,75	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : POLE EDUCATIF A RANCHOT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 957,00	a 734,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 957,00	734,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 957,00	734,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-734,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : Gendarmerie Dampierre

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 900,00	a 6 720,00	50 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 900,00	6 720,00	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 900,00	6 720,00	50 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 6 528,44	d 0,00
13	Subventions d'investissement	6 528,44	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	6 528,44	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 191,56
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE : GEMAPI LA VEZE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 387,60	a 0,00	49 060,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 387,60	0,00	49 060,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	1 387,60	0,00	49 060,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-49 060,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 818 887,25									
1641 Emprunts en euros (total)					5 818 887,25									
0291445001-1 CCNOJ	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	568 508,78	F		2,900	3,318		T	X Echéance constante		A-1
0291446001-1 ccnoj	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	184 921,87	F		1,950	1,992		T	X Echéance constante		A-1
07120224	BANQUE POPULAIRE	27/12/2010		24/04/2011	100 000,00	F		3,110	3,409		T	X Echéance constante		A-1
07133877SIVOSFORGES	BANQUE POPULAIRE	01/09/2014		31/10/2014	137 598,03	F		4,400	5,138		A	X Echéance constante		A-1
07137711	BANQUE POPULAIRE	22/01/2013		22/03/2013	200 000,00	F		3,890	3,896		A	X Echéance constante		A-1
122546-1	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		08/01/2017	189 574,64	F		3,450	3,741		T	X Echéance constante		A-1
5141688	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	21/06/2016		01/07/2017	721 202,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
5141786	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	21/06/2016		01/07/2017	278 798,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
55014945082JEAN MOULIN	CREDIT AGRICOLE	01/09/2014		29/10/2014	400 885,60	F		4,350	4,483		T	X Echéance constante		A-1
55021145804SALANS	CREDIT AGRICOLE	01/09/2014		01/10/2014	187 398,33	F		3,750	3,895		T	X Echéance constante		A-1
5572324	CAISSE D'EPARGNE	04/06/2018		25/09/2018	400 000,00	F		1,360	1,360		T	C		A-1
5572339	CAISSE D'EPARGNE	04/06/2018		25/09/2018	350 000,00	F		1,610	1,610		T	C		A-1
927337	CREDIT AGRICOLE	27/11/2018		13/02/2019	1 600 000,00	F		1,520	1,532		T	C		A-1
MON538856EUR/0540578	LA BANQUE POSTALE	21/09/2021		01/02/2022	500 000,00	F		0,590	0,593		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2016														
201801		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2020-11		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2021-11		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					59 600,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					59 600,00									
201800224	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	09/01/2019		29/06/2022	29 600,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
CA30/10/2009	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	14/01/2010		19/12/2014	30 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					5 878 487,25									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		3 909 808,32					353 543,69	58 425,26	0,00	7 056,35
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 909 808,32					353 543,69	58 425,26	0,00	7 056,35
0291445001-1 CCNOJ		0,00	A-1	352 659,67	7,92	F		3,318	39 755,04	9 797,40	0,00	756,19
0291446001-1 cenoj		0,00	A-1	111 787,06	7,92	F		1,992	13 040,73	2 084,87	0,00	160,46
07120224		0,00	A-1	2 485,08	0,00	F		3,409	2 485,08	19,32	0,00	0,00
07133877SIVOSFORGES		0,00	A-1	41 325,26	2,75	F		5,138	13 185,08	1 818,31	0,00	209,80
07137711		0,00	A-1	38 745,52	1,17	F		3,896	19 007,30	1 507,20	0,00	595,06
122546-1		0,00	A-1	36 142,92	1,00	F		3,741	28 789,44	877,12	0,00	58,49
5141688		0,00	A-1	504 841,40	13,50	F		0,000	36 060,10	0,00	0,00	0,00
5141786		0,00	A-1	195 138,60	13,50	F		0,000	13 939,90	0,00	0,00	0,00
55014945082JEAN MOULIN		0,00	A-1	212 661,42	6,50	F		4,483	27 723,96	8 802,60	0,00	1 385,49
55021145804SALANS		0,00	A-1	106 376,06	7,75	F		3,895	11 626,07	3 826,89	0,00	886,28
5572324		0,00	A-1	279 999,94	10,42	F		1,360	26 666,68	3 672,00	0,00	57,42
5572339		0,00	A-1	271 250,00	15,42	F		1,610	17 500,00	4 261,46	0,00	68,09
927337		0,00	A-1	1 280 000,00	15,83	F		1,532	80 000,00	19 000,00	0,00	2 432,00
MON53885EUR/0540578		0,00	A-1	476 375,39	18,83	F		0,593	23 764,31	2 758,09	0,00	445,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2016		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
201801		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-11		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-11		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		29 640,00					5 960,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		29 640,00					5 960,00	0,00	0,00	0,00
201800224		0,00	A-1	26 640,00	8,42	F		0,000	2 960,00	0,00	0,00	0,00
CA30/10/2009		0,00	A-1	3 000,00	0,92	F		0,000	3 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 939 448,32					359 503,69	58 425,26	0,00	7 056,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 939 448,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/ton)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)			Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
					Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	26/03/1998
L	2182 Matériel de transport	5	26/03/1998
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/03/1998
L	2184 Mobilier	10	26/03/1998
L	2188 Autres immobilisations corporelles	6	26/03/1998
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	01/01/2000
L	2031 Frais d'études	2	01/01/2000
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	28/06/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		391 473,56	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		359 504,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	353 544,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 960,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		31 969,56	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 692,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 277,56	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	391 473,56	293 686,01	0,00	685 159,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 794 073,06	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		162 846,00	0,00
10222	FCTVA	162 846,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 631 227,06	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 659,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	8 313,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	257,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	275,00	0,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	1 017,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	23 990,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 000,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	835,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	546,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	145,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	189,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	283,00	0,00
28152	Installations de voirie	436,00	0,00
281571	Matériel roulant	480,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	46,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	440,00	0,00
28182	Matériel de transport	27 818,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	77 517,00	0,00
28184	Mobilier	29 737,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	66 096,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 386 648,06	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	1 794 073,06	84 537,44	186 835,88	22 312,69	2 087 759,07
---	---------------------	------------------	-------------------	------------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 685 159,57
Ressources propres disponibles	IV 2 087 759,07
Solde	V = IV – II (6) 1 402 599,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				32 298,53	0,00	0,00	32 298,53
2021	COVID 19	5	08/04/2021	32 298,53	0,00	0,00	32 298,53

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45806		Intitulé de l'opération : Etude thermique CEE TEPCV		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
458106	Dépenses nouvelles (5)	168 346,51	41 429,00	0,00	41 429,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	108 032,64	21 864,00	0,00	21 864,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
458106	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
458106	Annulations sur dépenses (c) (6)	60 313,87	19 565,00	0,00	19 565,00
Dépenses nettes (a – c)					
		108 032,64	21 864,00	0,00	21 864,00
RECETTES (b)					
458206	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	168 346,51	41 429,00	0,00	41 429,00
040	Financement par le mandataire	79 498,87	41 429,00	0,00	41 429,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	88 847,64	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					
		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					
		168 346,51	41 429,00	0,00	41 429,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 329 122,93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
20421	08-1	SUBVENTION INVESTISSEMENT	JURA NORD FOOT	Autre personne de droit privé	3 500,00
20421	71	SUBVENTION INVESTISSEMENT	CLUB LAGAF	Autre personne de droit privé	20 000,00
FONCTIONNEMENT					
65738	41	SUBVENTION	TERRE DE LOUIS PASTEUR	Etat	3 700,00
6574	5-6	SUBVENTION SCOLAIRE scoGEND	ASS DU VAL D EMBRUN	Autre personne de droit privé	2 640,00
6574	12	SUBVENTION	Mutualité Française du Jura	Autre personne de droit privé	17 715,79
6574	5-12	SUBVENTION SCOLAIRE	OCCE COOP SCOLAIRE 426	Autre personne de droit privé	2 010,00
6574	07	SUBVENTION	INITIATIVE DOLE TERRITOIRE	Autre personne de droit privé	2 000,00
6574	02	SUBVENTION	Association BATTERIE FANFARE ETREPIGNEY RANCHOT	Association	8 000,00
6574	5-5	SUBVENTION SCOLAIRE	ASSO SPORTIVE PRIMAIRE FRAISANS	Autre personne de droit privé	2 460,00
6574	5-2	SUBVENTION SCOLAIRE	OCCE COOP 211	Autre personne de droit privé	795,00
6574	06	SUBVENTION	ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE JURA NORD EMAJN	Autre personne de droit privé	70 000,00
6574	5-9	SUBVENTION SCOLAIRE OUGNEY	OCCE 39 COOP 385	Autre personne de droit privé	675,00
6574	04	SUBVENTION	Collège PESMES JACQUES PREVOST	Autre personne de droit privé	2 100,00
6574	03	SUBVENTION	COLLEGE GUSTAVE EIFFEL FSE	Association	6 330,00
6574	5-8	SUBVENTION SCOLAIRE	ASSOC SPORTIVE ECOLE CHAT PERCHE	Autre personne de droit privé	1 980,00
6574	5-10	SUBVENTION SCOLAIRE PAGNEY	OCCE 39 COOP 385	Autre personne de droit privé	675,00
6574	5-11	SUBVENTION SCOLAIRE VITREUX	OCCE 39 COOP 385	Autre personne de droit privé	315,00
6574	5-3	SUBVENTION SCOLAIRE	OCCE COOP 212	Autre personne de droit privé	480,00
6574	09	SUBVENTION	LA CAROTTE	Autre personne de droit privé	12 000,00
6574	5-1	SUBVENTION SCOLAIRE	ASEP DAMPIERRE	Autre personne de droit privé	2 040,00
6574	5-4	SUBVENTION SCOLAIRE	OCCE COOP 221	Autre personne de droit privé	1 125,00
6574	22	SUBVENTION	MISSION LOCALE	Association	16 000,00
6574	5-14	SUBVENTION SCOLAIRE	OCCE 39 COOP 151	Autre personne de droit privé	2 505,00
6574	5-15	SUBVENTION SCOLAIRE	COOP SCOL MONTMIREY LA VILLE	Autre personne de droit privé	1 035,00
6574	29	SUBVENTION	CROQUEURS DE POMMES	Association	1 500,00
6574	44	SUBVENTION	Association PROXI MIAM	Autre personne de droit privé	4 800,00
6745	60	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Association SERRE VIVANTE	Association	500,00
6745	65	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Association LE CHEVAL COMTOIS DE GENDREY	Autre personne de droit privé	300,00
6745	10-1	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Association LES FORGES	Association	14 000,00
6745	68	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Association CHEZ ANTOINE ET MARTIN	Association	200,00
6745	69	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Comité COMITE DES FETES ETREPIGNEY M. BAILLY Bruno	Autre personne de droit privé	500,00
6745	45-1	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Association CRIC	Autre personne de droit privé	500,00
6745	70	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	SOUVENIR FRANCAIS DAMPIERRE	Autre personne de droit privé	500,00
6745	32	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	ASSOC GOURMANDE DU CHAT PERCHE	Autre personne de droit privé	500,00
6745	33	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	FNATH SECTION ORCHAMPS	Autre personne de droit privé	240,00
6745	47	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	CPIE HAUT JURA	Autre personne de droit privé	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP 2018-1	4 521 264,43	0,00	4 521 264,43	5 294 492,36	680 000,00	0,00	0,00
AP 2021-02	3 982 363,45	5 000,00	3 987 363,45	4 800,00	56 720,00	232 250,00	3 691 093,45
AP 2021-03	785 983,78	-319 358,67	466 625,11	1 387,60	49 060,00	31 300,00	372 400,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,80	1,00	13,80	9,00	5,00	14,00
Adjt adm	C	6,80	1,00	7,80	4,20	5,00	9,20
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjt adm Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		29,94	19,00	48,94	26,80	4,30	31,10
Adjt tech	C	8,14	4,00	12,14	7,14	4,30	11,44
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 2CI	C	6,06	5,00	11,06	4,12	0,00	4,12
Agent de maîtrise	C	7,74	10,00	17,74	7,74	0,00	7,74
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
Agent de maîtrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		9,13	5,00	14,13	8,63	5,00	13,63
Agent social	C	7,33	4,00	11,33	6,83	5,00	11,83
Educateur Jeunes Enfants	A	0,80	1,00	1,80	0,80	0,00	0,80
Educateur l'enfant CIE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,00	0,00	4,00	3,60	0,00	3,60
Auxiliaire puér C I N	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Puér	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjt ter patr Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché conserv patr	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		25,83	11,00	36,83		19,73	14,92	34,65
Adjt ter anim Pal 1Ci	C	0,80	1,00	1,80		0,80	0,00	0,80
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	3,00	0,00	3,00		2,00	0,00	2,00
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	1,46	2,00	3,46		1,46	0,00	1,46
Adjt ter animation	C	17,57	8,00	25,57		14,47	13,92	28,39
Animateur	B	2,00	0,00	2,00		1,00	0,00	1,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00		0,00	1,00	1,00
Animateur Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00		0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		85,70	36,00	121,70		71,76	29,22	100,98

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NDR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	A 3-1	CDD	
Adjt adm	C	ADM	369	0,00	A 3-2	CDD	
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A 3-2	CDD	
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A 3-2	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-2	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A A	CDI	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-1	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A A	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-1	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-2	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-3°	CDD	
Adjt ter animation	C	S	367	0,00	A 3-2	CDD	
Agent social	C	S	367	0,00	A 3-1	CDD	
Agent social	C	S	367	0,00	A 3-1	CDD	
Animateur	B	ANIM	389	0,00	A 3-2	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
ATSEM Pal 2Ci	C	S	368	0,00	A A	CDI	
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A A	CDI	
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A 3-a°	CDD	
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A A	CDD	
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	ANIM	446	0,00	A A	CDI	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-a°	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-a°	CDD	
Adjt ter animation	C	ANIM	419	0,00	A A	CDI	
Adjt ter animation	C	ANIM	395	0,00	A A	CDI	
Adjt ter animation	C	S	367	0,00	A A	CDD	
Agent social	C	S	367	0,00	A 3-a°	CDD	
Agent social	C	S	367	0,00	A 3-a°	CDD	
Agent social	C	S	367	0,00	A 3-a°	CDD	
Attaché	A	ADM	821	0,00	A A	CDI	
ISGX CIN (anc)	A	MS	489	0,00	A A	CDI	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à DAMPIERRE (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
18/05/2017 - 1400 PARTS SOCIALES	AGRO ENERGIE DES COLLINES	Entreprise AGRO ENERGIE DES COLLINES	Personne Morale de Droit Privée	7 000,00
18/12/2017 - 1400 PARTS SOCIALES	CHASSEY ENERGIE	SAS CHASSEY ENERGIE	Personne Morale de Droit Privée	7 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
COMITE DU TOURISME DU JURA			75,00
ADCF			1 312,85
ARAPT	01/01/2006		13 033,00
CAUE DU JURA	01/01/2009		300,00
COMMUNES FORESTIERES DU JURA	01/01/2014		161,00
LA LIGUE DE L ENSEIGNEMENT	01/01/2015		14,15
INITIATIVE DOLE TERRITOIRE	01/01/2015		200,00
MISSION LOCALE	01/01/2016		175,00
LA GRANDE TABLEE	01/01/2016		0,00
LA NOUNOURSERIE	01/01/2017		300,00
ASCOMADE	01/01/2017		335,00
SMAMBVO	01/01/2018		16 925,00
TERRITOIRE INGENIERIE JURA	01/01/2019		2 000,00
SMDL	01/01/2020		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ORDURES MENAGERES	ORDURES MENAGERES		-	24390056000042	SPIC	Non
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	25/05/2009	-	24390056000026	SPIC	Non
ZAC DAMPIERRE	ZAC DAMPIERRE	01/01/2017	-	24339056000059	SPIC	Non
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	01/01/2020	-	24390056000067	SPIC	Non
SPANC	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	01/01/2022	-	24339056000075	SPIC	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	10 479 000,00	8,73	14,16	20,00	1 483 826,00	30,47
TFPNB	849 900,00	9,61	27,60	20,00	234 572,00	31,53
CFE	1 742 000,00	8,06	30,06	2,45	523 645,00	10,72
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	13 070 900,00	8,69			2 242 043,00	25,35

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),

A Dampierre, le 01/01/2000

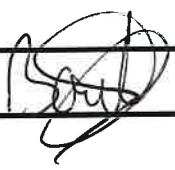
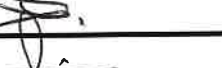
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dampierre, le 13/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



BRANS - Mr PERES Michael	
COURTEFONTAINE - Mr ARNOULD Jean-Noël	
DAMMARTIN MARPAIN - Mr BOURCET Antony	
DAMPIERRE - Mme BENDERITTER Valérie	
DAMPIERRE - Mme HONORIO Nathalie	
DAMPIERRE - Mme VALENTIN Laure	
DAMPIERRE - Mr FALCONNET Anthony	
DAMPIERRE - Mr GOUNAND Alain	
ETREPIGNEY - Mr CHENU Laurent	
EVANS - Mr BARBERET Emmanuel	
EVANS - Mr GRESET François	
FRAISANS - Mme LONGY Marie-Anne	
FRAISANS - Mme NIALON Sophie	
FRAISANS - Mr BACOT Hubert	
FRAISANS - Mr HENGY Sébastien	
FRAISANS - Mr JOLY Dominique	
GENDREY - Mme LUTHRINGER Lydia	
LA BARRE - Mr GIMBERT Philippe	
LA BRETENIERE - Mme GUILLOT Isabelle	
LOUVATANGE - Mr FASSETNET Gérome, Président	
MONTEPLAIN - Mr BEJEAN Luc	

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	IV D2

MONTMIREY LA VILLE - Mr PERTUS Eric	
MONTMIREY LE CHATEAU - Mr DAUNE Martin	
MUTIGNEY - Mr DRUOT Eric	
OFFLANGES - Mr THABARD Jean-Claude	
ORCHAMPS - Mme NAEGELLEN Lucette	
ORCHAMPS - Mme PANOUILLOT Barbara	
ORCHAMPS - Mr CHOPIN Régis	
ORCHAMPS - Mr DEMANDRE Olivier	
ORCHAMPS - Mr JOLY Nicolas	
OUGNEY - Mr IVANES Cédric	
OUR - Mr ALFONSO Segundo	
PAGNEY - Mr GANET Michel	
PLUMONT - Mr PERRET Christophe	
RANCHOT - Mme DEVILLE Séverine	
RANCHOT - Mr ROBERT Gérard	
RANS - Mr MORLIER Jean-Louis	
RANS - Mr TEMPESTA Raphael	
ROMAIN - Mme CHANCENOTTE Aurélie	
ROUFFANGE - Mme PLANCON Aurore	
SALANS - Mr COINCENOT Yves	
SALANS - Mr SMAGGHE Philippe	
SALIGNEY - Mr LAVRY Gilbert	
SERMANGE - Mr BENESSIANO Michel	
SERRE LES MOULIERES - Mr TERON Claude	
TAXENNE - Mr DUVERNOIS Ludovic	
THERVAY - Mr ECARNOT Stéphane	
VITREUX - Mr GOMOT Alain	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Dampierre, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

